Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 17 mai 2017

n° 19379

Interview de M. François Saint-Paul, ambassadeur de France en Roumanie (DIGI 24).
Le ministre de la Justice souhaite déclassifier les archives de l'ancien service de renseignement de son ministère.

M. François Saint-Paul, ambassadeur de France en Roumanie, a accordé une interview à la chaîne d'information en continu *DIGI 24*, diffusée hier soir dans le cadre de l'émission « *Jurnalul de seară* », et a évoqué l'actualité européenne ainsi que son expérience à la fin de son mandat de trois ans en Roumanie. L'ambassadeur a souligné que l'objectif du projet européen n'était absolument pas de créer une Europe à deux vitesses. En revanche, selon l'ambassadeur de France en Roumanie, une réforme de la zone euro s'imposait et il était de l'intérêt de la Roumanie que cette zone soit mieux prête pour l'accueillir. « *Mais [la réforme de la zone euro] n'est pas une façon d'exclure qui que ce soit. Au contraire, c'est une façon de préparer l'accueil* ». En outre, M. François Saint-Paul a affirmé que la question des deux vitesses devait se poser plutôt à l'intérieur de chaque Etat-membre, où les politiques européennes ne devaient pas être perçues comme laissant certains de côté, sous peine de fragiliser le projet européen. Il a par ailleurs salué le fait que la grande majorité des Roumains restaient favorables à la construction européenne.

Par ailleurs, l'ambassadeur a insisté pour que le couple franco-allemand ne soit pas perçu comme un couple « *omnipotent et exclusif* ». « *Je pense que le couple franco-allemand est absolument essentiel. (…) Il faut le voir comme la volonté de deux pays, que tout différencie, que tout a opposé, et qui veulent avancer sur le projet européen* » (*DIGI24*).

S'agissant de la Roumanie, l'ambassadeur s'est félicité de la croissance importante de l'économie roumaine observée au cours des dernières années, en précisant que le défi le plus important était de transformer cette croissance en développement. L'ambassadeur a également salué le fait que les citoyens roumains étaient devenus plus exigeants et attendaient plus de leurs autorités. En ce qui concerne la lutte anticorruption, il a précisé que cet aspect était un « *chantier pour tous les Etats* », rejetant l'hypothèse d'une « exception roumaine » sur ce point. « *La lutte contre la corruption et la consolidation de l'Etat de droit doivent se passer dans tous les pays* ».

L'ambassadeur a également fait valoir l'attachement des investisseurs français à la Roumanie, soulignant l'implication de ces derniers dans des partenariats de long terme. « *Les meilleurs défenseurs de la Roumanie sont les investisseurs, qui parlent à l'étranger de la richesse et du potentiel du pays* ».

En ce qui concerne le renforcement des infrastructures, l'ambassadeur a souligné la nécessité de trouver les mécanismes pour que les projets de développement soient conduits sur le long terme indépendamment des cycles politiques, en insistant notamment sur la réforme de l'administration et le renforcement de l'Etat.

Enfin, l'ambassadeur a exhorté les citoyens roumains à faire vivre la démocratie, en s'intéressant à la vie de leur pays et en participant aux élections (*DIGI 24*).

Le ministre de la Justice souhaite déclassifier les archives du SIPA. Tudorel Toader, ministre de la Justice, a annoncé son intention de procéder à la déclassification des archives du Service indépendant pour la protection et l'anticorruption (SIPA), soit l'ancien service de renseignement du ministère de la Justice. Créé en 1991, le SIPA a fonctionné jusqu'en 2006, quand il a été supprimé par l'ancienne ministre de la Justice, Monica Macovei. Son objectif

initial était de suivre l'activité des centres de détention, mais son activité a été ultérieurement élargie à l'ensemble du système judiciaire. Tudorel Toader a déclaré sur *Radio România Actualități* que les magistrats ne devraient pas craindre la déclassification de ces archives, sauf s'ils avaient « *quelque chose à cacher dans leur parcours professionnel et personnel* ». La mesure annoncée par le ministère de la Justice intervient alors que la presse (notamment le quotidien *Evenimentul Zilei*) évoquait récemment des fuites de documents des archives du SIPA, dont certains auraient été détruits.

« *Avant de prendre toute décision concernant les archives du SIPA, il est important de savoir exactement tout ce qui s'est passé après la suppression de ce service* », estime Dana Gârbovan, présidente de l'Union nationale des juges roumains (UNJR), sur *RFI Roumanie*. La magistrate rappelle que plusieurs commissions d'investigation des archives du SIPA avaient fonctionné sous la direction de plusieurs ministres successifs.

Le juge Cristian Danileț, ancien membre du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), a appelé le ministre de la Justice par une lettre ouverte, à revenir sur la décision de déclassifier entièrement les archives, précisant que ces documents contenaient des aspects liés à la vie professionnelle et privée des magistrats, sans être d'intérêt public. Qualifiant le SIPA d'« *épisode désagréable* » de la justice roumaine, Cristian Danileț a précisé que ce service a « *espionné et même chanter les magistrats* ». Selon le juge, les informations collectées de manière illégale par le SIPA pourraient maintenant être utilisées comme « *instruments pour menacer et bafouer les magistrats* » (*DIGI 24*).

La France en Roumanie et la Roumanie en France

- Les médias annoncent l'ouverture ce soir de la 70ème édition du Festival de Cannes (*RFI Roumanie*, *Agerpres*). *Adevărul* publie une correspondance de Cannes signée Eugenia Vodă.

- La 16ème édition du Festival international de film « Transilvania » (TIFF) ouvrira à Cluj-Napoca le 2 juin 2017. L'invité spécial de cette année sera l'acteur français Alain Delon qui se verra remettre le trophée du festival pour l'ensemble de sa carrière dans le cinéma (*Adevărul*, *România Liberă*).

Retrouvez l'ensemble de nos revues de presse sur le site Internet de l'Ambassade de France en Roumanie.

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie